

**BREVET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ASSISTANT EN SOINS
INFIRMIERS**

NOUVEAU

À PARTIR DE SEPTEMBRE 2026





L'ASSISTANT EN SOINS INFIRMIERS (AeSI) exerce un métier tenant compte d'acquis scientifiques, permettant une approche technique et relationnelle des soins. Ce professionnel de l'art infirmier assure des soins préventifs, curatifs et palliatifs, en veillant à leur qualité et à leur humanisation. Il intervient dans des situations simples et collabore avec l'infirmier ou le médecin dans les situations complexes. Il pourra travailler au sein de milieux de soins variés, du secteur public ou privé (marchand ou non marchand), qu'ils soient hospitaliers ou extrahospitaliers.

DÉBOUCHÉS

- Hospitalier : institutions de soins aigus, chroniques ou spécialisés, centres de réadaptation...
- Extrahospitalier : établissements d'hébergement et d'accueil de personnes âgées, structures d'accueil d'enfants et d'adolescents, services pour personnes en situation de handicap, services de soins à domicile, services médico-sociaux, structures communautaires...

LA FORMATION

POINTS FORTS

- Expertise de l'équipe pédagogique en art infirmier et en enseignement supérieur pour adultes
- Simulations de situations de soin axées sur l'interdisciplinarité entre intervenants : aide-soignant, Aesi, bachelier infirmier et cadre de santé
- Obtention du visa d'aide-soignant et du CESS au terme de la 1^{re} année
- Compétences évolutives tout au long du cursus
- Formation flexible et modulaire, organisée sur trois campus
- Possibilité de poursuivre ses études : Bachelier – Infirmier responsable de soins généraux (2 ans 1/2 en enseignement pour adultes ou 2 ans en haute école), puis Spécialisation en Cadre de Santé, Master en Sciences infirmières ou spécialisations (oncologie, pédiatrie, soins intensifs et aide médicale urgente) à la HEPL

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir 18 ans minimum
- Être titulaire, soit :
 - du CESS, du certificat d'études de 6^e année d'enseignement secondaire professionnel (enseignement de plein exercice ou alternance), ou équivalent
 - du certificat de qualification d'aide-soignant ou d'aide familial ainsi que du certificat de formation générale complémentaire de l'enseignement pour adultes
 - à défaut, réussir le test d'admission
- Fournir un certificat d'aptitude physique délivré soit par le médecin du service auquel est affilié l'établissement fréquenté, soit par un médecin du service de santé administratif, et un extrait de casier judiciaire modèle II, ou un document équivalent émanant d'une autorité étrangère, datant de moins de 3 mois

Consultez le site internet pour en savoir plus

HORAIRE ET DURÉE*

- Cours en journée, 3 à 5 fois par semaine
- Pendant 3 ans

LIEUX DE COURS

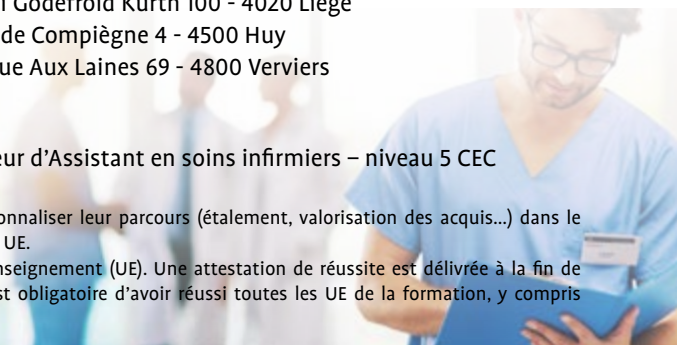
- IPEFA Sup - Campus Liège : quai Godefroid Kurth 100 - 4020 Liège
- IPEFA Sup - Campus Huy : quai de Compiègne 4 - 4500 Huy
- IPEFA Sup - Campus Verviers : rue Aux Laines 69 - 4800 Verviers

DIPLOME DÉLIVRÉ**

- Brevet d'enseignement supérieur d'Assistant en soins infirmiers – niveau 5 CEC

*Les étudiants ont la possibilité de personnaliser leur parcours (étalement, valorisation des acquis...) dans le respect des conditions d'accès à certaines UE.

**La formation se compose d'unités d'enseignement (UE). Une attestation de réussite est délivrée à la fin de chaque UE. Pour obtenir le diplôme, il est obligatoire d'avoir réussi toutes les UE de la formation, y compris l'épreuve intégrée.



LES ATOUTS DE L'ENSEIGNEMENT POUR ADULTES

L'accessibilité

- ▶ Des formations pour des profils variés : travailleurs, personnes en reprise ou poursuite d'études (par ex. étudiants non finançables dans l'enseignement supérieur de plein exercice), étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des CPAS, mutuelles, AVIQ...
- ▶ Des prix abordables, voire gratuité sous certaines conditions

La flexibilité

- ▶ Possibilité d'adapter son parcours en fonction de sa situation, son expérience professionnelle
- ▶ Certaines activités d'enseignement peuvent être organisées à distance

Un encadrement de proximité

- ▶ Des classes composées de petits groupes afin de favoriser les apprentissages et les contacts directs avec les enseignants

Plus d'infos



IPEFA Sup

☎ +32 (0)4 279 74 37

✉ ipefasup@provincedeliege.be

🌐 www.ipefasup.be

Suivez-nous sur

